



## « La cohésion se construit »

### L'évaluation de l'Education prioritaire : rapport d'information de M. Gérard LONGUET, déposé le 9 juillet 2008

Le Sénat vient de publier un rapport intitulé « L'éducation prioritaire dans les académies de Versailles et de Créteil ». La Commission des finances, menée par Gérard Longuet revenant sur l'organisation de l'éducation prioritaire depuis 2006 avec les Réseaux ambitions réussites et des réseaux de réussites scolaires, met en avant un empilement des dispositifs et une faible lisibilité de l'action éducative conduite dans certaines zones. Le rapporteur condamne un enchevêtrement des compétences et s'interroge sur les relations entre le préfet et le recteur dans le cadre de la mise en œuvre du plan espoir banlieues annoncé. Et propose un dialogue renforcé avec primauté sur ces questions, du Rectorat.

L'effort budgétaire supplémentaire serait d'environ d'un milliard d'euros par an actuellement, soit 1,7 % des crédits de la mission « Enseignement scolaire » ou 4,7 % des crédits de la mission « Recherche et enseignement supérieur ». Il estime également que l'évaluation si elle est affichée très tôt comme une

priorité n'a pas débouché sur des résultats concrets. Ceci étant notamment du au manque d'objectifs précis, de système d'informations et d'indicateurs de moyens et de performance.

Il constate par ses visites d'établissements que le classement d'une école en ambition réussite s'est accompagné de moyens supplémentaires : Professeurs d'appui, assistants pédagogiques, coordonnateurs permettant un meilleur accompagnement des équipes pédagogiques.

Par ailleurs, que les enseignants interrogés ont notamment souligné que leur formation (IUFM) ne leur permettait pas de répondre aux besoins spécifiques de l'éducation prioritaire et de la réalité de terrain. Il affirme aussi la pertinence des mesures prises dans le cadre des réseaux ambition réussite en insistant sur l'importance de la stabilisation des équipes et l'implication du chef d'établissement et sur le dialogue avec les élus locaux et les autres acteurs de la réussite éducative.

Pour télécharger le rapport :

[http://www.senat.fr/rap/r07-453/r07-453\\_mono.html](http://www.senat.fr/rap/r07-453/r07-453_mono.html)

### Mise en place du Groupement d'intérêt public- Développement social urbain du Lamentin.

La Convention cadre du GIP-DSU a été signée le 21 juillet 2008. Cette structure fait suite au service municipal qui a porté les différentes contractualisations depuis le DSQ à l'actuel CUCS du Lamentin, ainsi que le Projet de Réussite Educative (PRE). Le GIP-DSU, personne morale de droit public, a été créé pour une durée de 5 années. Il a pour vocation un meilleur partage de la responsabilité du CUCS et de permettre une plus grande visibilité de ses missions. Il s'agit à travers cet outil de donner une véritable dimension de projet à la dynamique de développement social urbain ainsi qu'une mise en œuvre plus opérationnelle et rapide.

Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres dont 7 représentants de la Ville, 6 représentants de l'Etat et 3 représentants des bailleurs sociaux. Il a élu le Président Alfred SINOSA et comme Vice-président Christian URSULET, Directeur de la Santé et du Développement social urbain et également Délégué territorial adjoint de l'ACSE.

Le Conseil d'Administration a nommé sa Directrice, Marièle IPHAINÉ responsable du Service DSU.

Contacts: quartier Basse-Gondeau 05 96 50 85 57/ Fax : 05 96 56 17 64.

[miphaine@mairie-lelamentin.fr](mailto:miphaine@mairie-lelamentin.fr)

Pour télécharger le guide pratique d'un GIP- DSU des éditions de la DIV :

<http://www.ville.gouv.fr/pdf/editions/gip-dsu.pdf>



Le Mois de Novembre sera celui de l'économie sociale et solidaire. Aussi le Réseau des Chambres Régionales organise des activités tout au long de ce mois afin de montrer la diversité des activités de ce secteur et afin de

mieux sensibiliser aux principes qui caractérisent

cette économie. La Charte de l'économie sociale l'a défini selon un certain nombre de critères qui font aujourd'hui consensus : libre adhésion, lucrativité limitée, gestion démocratique et participative, utilité collective ou utilité sociale du projet, et mixité des financements entre ressources privées et publiques.

Pour rentrer en contact avec la CRECE Martinique :

<http://www.cress-martinique.org> Tél : 0596 60 27 63

## **L'ADIE (L'association pour le droit à l'initiative économique) a ouvert une agence de proximité dans le quartier des Terres-Sainville.**

Cette nouvelle agence de « proximité » est opérationnelle depuis deux mois. Elle s'inscrit dans un quartier dynamique qui compte de nombreux artisans, initiatives et petits commerces. Elle rentre également dans un programme national d'expérimentation sur les Zones Urbaines Sensibles. Cette succursale s'étend également aux quartiers Trénelles-Citron, Berges de Briand, la Folie, Rive Droite et l'Ermitage. Son objectif est d'aider les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique, essentiellement bénéficiaires du RMI, à créer leur entreprise et leur emploi grâce au microcrédit. Elle est aussi un moyen de limiter le secteur informel et de donner aux djobeurs les moyens de la légalité. Cette agence pilote innove en proposant aux porteurs de projets de constituer un groupe de 4 pour solliciter un crédit et se porter caution les uns les autres. Si les taux d'intérêts restent plus élevés que les banques soit 9, 71%, ils sont plus accessibles. Il s'agit là d'un dispositif important pour la création et également d'accompagnement des porteurs de projets.

Contacts : 48 rue Jules Monnerot, 0596 697945 [microcredit.martinique@adie.org](mailto:microcredit.martinique@adie.org)

## **Mise en place par la Banque Mondiale d'un Indicateur d'Égalité des Chances (IEC) à l'essai en Amérique Latine.**

Entre un quart et la moitié des inégalités de revenus permanents constatées parmi la population adulte d'Amérique latine et des Caraïbes s'explique par des circonstances auxquelles ces personnes ont dû faire face au cours de leur enfance, sur lesquelles elles n'avaient aucun contrôle ou aucune responsabilité, comme la race, le sexe, le lieu de naissance, le niveau d'éducation parentale et l'occupation du père, qui révèlent le niveau de l'inégalité des chances dans la région.

C'est l'une des conclusions d'un rapport rendu public aujourd'hui par la Banque mondiale, écrit par Ricardo Paes de Barros, un chercheur à l'Institut de recherche économique appliquée / Brésil) et les économistes de la Banque mondiale Francisco Ferreira, José Molinas et Jaime Saavedra, dans lequel est présenté pour la première fois un Indice d'égalité des chances (IEC).

L'IEC permet d'évaluer l'importance que revêtent les circonstances personnelles lorsqu'il s'agit de favoriser ou d'entraver l'accès aux services nécessaires pour une vie productive tels que l'eau potable, l'hygiène,

l'électricité et l'éducation primaire. Un nouveau champ d'action s'ouvre alors pour la mise en place de politiques publiques faisant la part belle à l'égalité. La Banque mondiale a ainsi décidé de mettre l'IEC à l'essai en Amérique latine, avec des données qui représentent 200 millions d'enfants de 19 pays. L'indice mesure le pourcentage de toutes les chances nécessaires pour garantir l'accès universel des enfants aux services de base disponibles et qui ont été réparties conformément au principe d'égalité. Il va de 0 (privation totale) à 100 (universalité) et est calculé sur la base de l'eau potable, l'assainissement, l'électricité et l'éducation de base. L'IEC s'améliore s'il y a plus d'opportunités et si ces opportunités sont réparties plus équitablement. IL permet d'évaluer également l'égalité dans la mise à disposition de ces services et examine les facteurs qui déterminent un accès moindre/plus important à ces services fondamentaux.

Pour télécharger cette étude :

<http://go.worldbank.org/XVAC82SSE0>

## **Brèves : Aménagement de la réforme annoncée de la Dotation de solidarité urbaine (DSU)**

L'année 2009 sera finalement une année « statut quo », de transition et de réflexion sur les critères d'attribution... Sur le site du Ministère de l'intérieur : [http://www.interieur.gouv.fr/search\\_form?SearchableText=dsu&x=16&y=2](http://www.interieur.gouv.fr/search_form?SearchableText=dsu&x=16&y=2)

**Haute autorité de lutte contre les discriminations** : installation du délégué interrégional Antilles-Guyane (21 octobre 2008) Emile Hassan-Dib, délégué interrégional Antilles-Guyane de la HALDE a pris ses fonctions mardi 21 octobre 2008. La délégation interrégionale Antilles-Guyane est installée à la C.C.I. de Basse-Terre - 6, rue Victor Hugues - 97100 Basse-Terre -Guadeloupe. Chargé de sensibiliser les acteurs locaux à l'action de la HALDE et de repérer les initiatives et les partenariats potentiels.

Emile Hassan-Dib a également pour rôle d'informer et d'accompagner les personnes victimes de discrimination dans la constitution de leur dossier de réclamation. <http://www.halde.fr>

**Brèves (suite)**. Sur la difficulté d'assumer l'obligation de résultat, le rapport du comité de suivi de la mise en oeuvre du **Dalo**, pointe les difficultés spécifiques des DOM.

Pour télécharger le rapport **DALO**  
<http://www.hclpd.gouv.fr>

-**Discussion Parlementaire** sur les projets de loi :  
Revenu de Solidarité Active  
et Logement et lutte contre l'exclusion  
<http://www.senat.fr/dossierleg/pjl06-170.html>  
<http://www.senat.fr/dossierleg/pjl08-007.html>

-**Martinique**, le Congrès des élus régionaux et départementaux se réuniront mi décembre sur la question de l'évolution institutionnelle.

-Lancement du **Projet de Ville du Lamentin** Perspectives 2015. L'équipe municipale veut favoriser une plus grande participation des habitants.

-La politique de la ville peut mener loin. **Barack OBAMA** rappelle très souvent son expérience d'animateur social dans les quartiers populaires de Chicago. A suivre.....

## Nouveau sur le site Internet ville caraïbe

**-L'annuaire des acteurs martiniquais de la politique de la ville. Il est non exhaustif et modifiable à partir de vos réactions.** Annuaire à télécharger : <http://www.villecaraibe.com/docs/anuaire.pdf>

Dans Documentation: <http://www.villecaraibe.com/docs.html>

Comptes rendus et diaporama du Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville animé par Renaud EPSTEIN, sociologue.

Un référentiel Politique de la ville en Martinique réalisé par le cabinet ACEIF en 1999.

Un glossaire de la politique de la ville.

-Capitalisation : <http://www.villecaraibe.com/capitalisation.html>

Une présentation de la Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) de Trénelles (CHORUS).

Une Fiche d'expérience sur l'action du SAIFI de l'AADPAS

**A lire** : *Comprendre les politiques sociales*, de Valérie LÖCHEN, Ed. DUNOD, Paris, 2008

*Livret des villes du deuxième monde* de Patrick CHAMOISEAU. Editeur Monum, Ed. Du Patrimoine Collection Ville entière, 2002

*L'Écologie ou la passion du vivant*, Garcin MALSA ; l'Harmattan, 2008.

*Lettre ouverte à la jeunesse*, Ernest Pépin, Edition Jasor, 2001.

**A voir** : Le Service Militaire Adapté (S.M.A.), reportage en Martinique sur Outre-Mer TV / Social, Sécurité / 21 juillet 2008.: "*la réussite par l'effort et le travail*", l'armée, comme une école de la seconde chance. Sur le site internet du Ministère de l'Outre Mer : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?le-service-militaire-adapte-s-m-a-reportage-a-la-martinique.html>

Support d'information du réseau AVEC (actrices et acteurs volontaristes pour l'égalité des chances entre les Femmes et les Hommes. Créé à l'initiative de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité d'île de France et en collaboration avec la Boucle ; le site <http://www.avecegalite.com/>

**Le Centre de ressources ville caraïbe c'est la qualification collective, l'appui et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville, la production et la diffusion d'informations sélectionnées, la documentation, l'accompagnement méthodologique.** [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)/ 0596 68 64 52 **Une nouvelle version du site Internet plus interactive bientôt en ligne**